

Chapitre extrait de l'ouvrage

AU SERVICE DES FORÊTS TROPICALES

Histoire des services forestiers français d'outre-mer
1896-1960

par Joanny GUILLARD

Ouvrage édité et mis en ligne par

 AgroParisTech

Centre de Nancy
Service des Éditions
14, rue Girardet – CS 14216
F-54042 Nancy Cedex

Avec le soutien de l'Association française des Eaux et Forêts (AFEF)

© AgroParisTech, 2014

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC) : Le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivés.



L'autorisation d'effectuer des photocopies à usage collectif doit être obtenue auprès du Centre français d'Exploitation du droit de copie (CFC) – 20, rue des Grands-Augustins – 75006 Paris.

CHAPITRE 1.2

Paradigmes ou préjugés ?

1.2.1 UNE CERTAINE IDÉOLOGIE

Si le but ultime est, au bout du compte, celui plus ou moins lointain de travailler au bonheur et à la survie de l'humanité (aisance matérielle, santé, éducation, liberté et autodétermination), toute administration, tout service public a, dans un champ plus limité, des objectifs dépassant les considérations individuelles de ses membres ainsi que le temps court des vies humaines et des vues politiciennes. Ces desseins évoluent sous la force du temps, de l'évolution des sociétés et, plus ou moins modelés par leurs propres acteurs, contribuent à bâtir une certaine idéologie dans cette administration. Que ce soit au sens ancien : connaissance de la formation des idées, analyse des sensations et des idées (Destutt de Tracy, fin du XVIII^e siècle), ou plus moderne : « ensemble des représentations fondamentales inséparables de quelques valeurs ou orientations majeures, sur lesquelles repose l'organisation d'une société particulière » [1], ne convient-il pas d'esquisser l'idéologie des services des Eaux et Forêts coloniaux ? c'est-à-dire les fondements idéologiques des officiers et de l'action forestière dans les pays d'outre-mer ?

1.2.1.1 Certes, les chapitres ultérieurs montreront comment ce croisement axiomes-paradigmes, c'est-à-dire principes-croyances, a subi des déformations avec l'essor des connaissances, le progrès des idées et la pression de la technique, elle-même force idéologisante. Quelles ont été les trajectoires, plus que les positions, du matériel « mental » de ces forestiers, sur le plan intellectuel autant qu'affectif, quant à leur vision du monde, aussi bien que sur les finalités de leur action, voire de leur vocation ? D'une part, en dépit d'un certain isolement culturel et d'un certain décalage scientifique, ils ont subi, mais aussi participé, à l'évolution économique, sociale et politique du monde, et en particulier de la France et des pays d'outre-mer. D'autre part, certains d'entre eux, André Aubréville en particulier, ont puissamment

contribué à défricher le champ des idées et, en proposant des stratégies, à passer d'une vision souvent opaque de leur métier à des idées plus claires et mieux organisées pour leurs actions.

1.2.1.2 Par sa place dans l'organisation administrative, par l'ambiance générale, et généralement par suite de sa vocation personnelle, l'officier forestier des colonies est à la fois acteur et témoin de la politique coloniale. Celle-ci a été trop longuement décrite et étudiée par de très nombreux spécialistes pour qu'il soit utile d'en traiter ici [cf. en particulier 2, 3 et 4]. Cependant, il semble utile d'en retenir quelques grands traits intéressant notre domaine. D'après Jules Duval, cité par R. Girardet [2, p. 44], la colonisation, sous le Second Empire, est une œuvre grandiose dont l'essentiel demeure « la lutte contre la nature, cette nature que les colons abordent sauvage et indomptée » et « qu'ils assouplissent aux règles d'une production régulière ». Le même auteur [2, p. 59] cite Paul Gaffarel qui, en 1880, écrit : « C'est grâce à la colonisation que l'homme prend possession de son domaine, qu'il dompte et assouplit la nature, qu'il répand la civilisation. » Encore en 1930, le R.P. Delos – toujours d'après R. Girardet [2, p. 259] – essaie de légitimer l'expansion coloniale en déclarant : « Nul peuple ne peut, sous prétexte qu'il est le premier occupant et qu'il s'est approprié une portion des biens de la terre, se fermer aux concours extérieurs qui s'offrent pour activer l'exploitation bienfaisante des ressources naturelles, mettre en valeur les terres incultes, accroître par les progrès techniques la productivité générale. » On retrouve l'écho de cette volonté de lutter contre la nature dans de nombreux textes et dans l'opinion largement admise sous les tropiques selon laquelle la simple existence de la forêt est antagoniste du développement. Dans un vigoureux plaidoyer pour le reboisement en métropole, le D^r Félix Regnault [5, p. 14], écrit en 1904¹ : « La plus importante [cause de la déforestation] vient de la civilisation elle-même. [...] Aussi les pays les plus déboisés sont-ils toujours les pays les plus anciennement civilisés. » Roger Ducamp, fondateur du service forestier de l'Indochine, plaidera toujours pour l'action forestière transformant les forêts « sauvages » en forêts « domestiquées ».

Dans le contexte général de la politique coloniale (et surtout de son exégèse tardive), il ne semble pas que les officiers des Eaux et Forêts aient pris parti dans la dualité : recherche de matières premières-conquête de débouchés à l'industrie nationale. Leurs vues sont à plus long terme, comme l'explique André Aubréville [6, p. 165] en 1947 : « Théorie dangereuse pour les forestiers qui veulent bâtir pour l'avenir, selon laquelle l'exploitation des forêts coloniales ne serait qu'un stade temporaire dans l'évolution de l'économie coloniale : les forêts sont destinées à être défrichées pour être remplacées par des cultures qui seules permettent l'utilisation maximale du sol et enrichissent véritablement le pays. S'il devait en être ainsi, il est certain qu'il serait raisonnable de tirer le meilleur parti possible des richesses qui se sont accumulées pendant des siècles dans la forêt, à l'époque où le continent n'était pas pénétré par les Européens, et tout à fait déraisonnable d'y entreprendre des

1. Ce petit opuscule sera traduit par F. Gleadon et publié la même année dans le plus ancien journal tropical, *The Indian forester*, XXX, n° 8, pp. 346-357.

travaux coûteux pour l'aménager et l'améliorer, apportant ainsi inopportunément des entraves au développement de l'agriculture ainsi que toutes sortes d'ennuis aux autochtones accoutumés à abuser de cette forêt. » Ceci ne signifie pas que les forestiers sont hostiles à l'extension des cultures vivrières et des cultures de rente. Tout en déplorant la lenteur des progrès agronomiques, l'absence d'un règlement raisonnable des problèmes fonciers, ils ne manquent pas de s'élever contre des erreurs criantes, telles que la poussée administrative en faveur de la culture du maïs au Togo ou au détriment des forêts sèches du sud de Madagascar. Un forestier métropolitain bien informé, R.-H. Lecoinge, écrit en 1937 [7, p. 373] : « L'automatisme de la reconstitution des richesses naturelles fait encore illusion dans tous les milieux coloniaux : c'est un *credo* ; il justifie et excuse implicitement toutes les dévastations, non seulement aux yeux de leurs auteurs (qui y trouvent à tout prendre des avantages) mais aux yeux de tous. Toutes les nations européennes ou leurs ressortissants ont initialement basé leur politique coloniale sur ce *credo*, auquel s'adjoignit rapidement l'impression (partiellement véridique) de l'immensité du domaine à "exploiter". Une telle conception, si on pouvait l'excuser en partie au XVII^e ou au XVIII^e siècle, constitue au XX^e un test d'ignorance, pour ne pas dire plus. »

Souvent petit service largement dominé par l'administration coloniale et les « commandants », l'administration forestière, quoique consciente de l'étroitesse des budgets locaux et de la nécessité d'en augmenter les recettes, déplore le manque de moyens en hommes et en frais d'équipement et de fonctionnement dont elle souffre et pâtira longtemps. Plus ou moins ouvertement, les forestiers dénoncent l'indifférence, ou l'apathie, des autorités coloniales eu égard aux problèmes forestiers, soulignent l'ignorance des réalités biologiques, et écologiques avant la lettre, de nombreux administrateurs. Au moins jusqu'à l'arrivée, après 1944, des jeunes générations d'élèves de l'École nationale de la France d'outre-mer, les arguments de la vieille expérience coloniale, c'est-à-dire de la prétendue connaissance résultant de plusieurs séjours outre-mer, de l'intérêt de ne pas susciter le trouble chez les populations et de lever facilement l'impôt de capitation, des impératifs du court terme ont largement prédominé sur le souci du long terme, de la protection des ressources naturelles et les avis techniques.

1.2.1.3 Coloniaux certes, mais aussi, et encore plus, forestiers, ces officiers forestiers du corps colonial ont au cœur l'amour de l'arbre et de la forêt, la foi en leur métier. Leurs actions, leurs illusions et désillusions seront largement traitées dans les chapitres de la III^e partie, mais avant de présenter trois points forts, il est souhaitable d'apporter quelques grandes idées sur ces fondements de leur culture forestière.

Il faut noter d'abord le « dépaysement » radical que représente la carrière coloniale, au moins à ses débuts. Rien de comparable avec les forêts françaises dans les essences et les peuplements, dans la gestion et l'exploitation peu de rapprochements avec les méthodes et manières de l'administration forestière métropolitaine et, dès le premier séjour, rupture assez totale avec le mode de vie matériel et social habituel en métropole. Sous les tropiques, il devient nécessaire d'abandonner la vision des paysages européens, et les méthodes d'analyse et d'interprétation de ceux-ci. Au lieu de la séparation nette des utilisations des sols, les

paysages tropicaux sont le plus souvent confus dans le détail et apparemment uniformes sur de vastes panoramas. Heureusement, l'enseignement nancéien et le stage de spécialisation tropicale ont préparé les nouveaux à la grande diversité des situations et leur ont donné une bonne faculté d'adaptation.

Progressivement, les officiers des Eaux et Forêts dégagent, avec l'appui des botanistes, des analyses nouvelles des forêts denses et savanes tropicales. Le concept de « forêt vierge » dénoncé depuis 1906-1907 par Auguste Chevalier [8] et la distinction entre forêt primaire et forêt secondaire s'imposent, comme est progressivement admise la variation forêt dense humide sempervirente et forêt dense semi-décidue. En face des défenseurs de la « forêt vierge » ou forêt dense humide climax, qui s'appuient souvent sur les très faibles densités de population, les forestiers décrivent les effets des supposées migrations humaines sur la composition floristique de la forêt. Paul Foury en 1937 [27] essaie d'expliquer l'état de la forêt camerounaise par la répartition ancienne, 300 ans auparavant, des populations. Ceci sera repris et confirmé, 20 ans après pour la forêt à Bongossi (*Lophira alata* Banks) de la zone littorale camerounaise par René Letouzey [10 et 11]. À propos de la forêt gabonaise à okoumé (*Aucoumea klaineana* Pierre), essence de lumière, André Aubréville lancera la formule : « L'okoumé, fils du manioc » [12]. En 1948, donc à la même époque, Auguste Chevalier [13, p. 39] dit : « Bien des problèmes concernant la grande forêt dense de l'Afrique tropicale et son passé demeurent à l'heure actuelle insolubles. » Il faut attendre les progrès en matière de préhistoire et d'histoire, à partir des années 1970 [14], pour reconnaître l'importance du passage et du séjour des hommes en forêt dense humide. Par contre, les forestiers, au contact du terrain, reconnaissent aisément les différents faciès de la forêt dense humide, inapparents aux yeux des autres Européens.

La régression de la forêt, longtemps niée par les géographes (*cf.* la querelle entre les premiers forestiers à Madagascar et l'éminent professeur E.-F. Gautier [9, ch. VIII] au sujet du boisement ancien de l'Imerina), est progressivement admise devant les preuves tangibles des témoins dispersés subsistants : îlots de forêt en savane, bois protégés, galeries forestières (terme proposé par G. Schweinfurth en 1875). La vanité des débats entre causes naturelles (dégradation du climat) et causes anthropiques (défrichements et feux) ne touche guère les forestiers qui y voient l'influence prépondérante des hommes. En 1931, Martineau, jeune chef du service forestier de la Côte d'Ivoire, déclare [17, pp. 247-248] : « D'une façon générale, par le fait des interventions humaines, la forêt recule et les feux annuels l'empêchent le plus souvent de se réinstaller sur ses anciennes positions », tout en nuancant : « Les savanes côtières sont petit à petit envahies par la forêt ; toutes les observations sont d'accord sur ce sujet. Dans le Nord, partout où l'homme n'intervient pas par ses feux de brousse et ses cultures, la forêt gagne également sur la savane. » Il est rejoint en cela par Louis Lavauden [28] qui s'appuie sur sa connaissance de Madagascar et Jacques Armand Rousseau [18] qui décrit en 1933 la situation au Cameroun. En 1937, Louis Bégué, à la suite d'une visite dans l'ex-Haute-Volta, écrit [19, p. 1] : « J'ai rencontré partout suffisamment de témoins de la végétation ancienne pour être persuadé que, dans l'immense majorité des cas, les formations actuelles sont le résultat de l'action des populations. » Alors que les forestiers servant en Indochine signalent depuis le début du siècle la dégradation des forêts résultant du déplacement

des cultures par la hache et le feu (*ray*) et l'appauvrissement des zones accessibles par une exploitation forestière vicieuse, comme le font ceux en service à Madagascar devant les défrichements temporaires (les *tavy*), les forestiers d'Afrique s'inquiètent du recul vers le sud des limites de la forêt dense. Dans un article au titre provocateur du premier numéro de la revue *Unasylva* du département des Forêts de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA/FAO), sorti en 1947, Aubréville [20] argumente, page 6 : « Le recul actuel de la forêt dense humide peut paraître lent ; certains même le nient parce qu'ils n'aperçoivent aucun changement profond d'une année à la suivante. [...] La transformation de la forêt en savane se fait en effet tout en profondeur ; elle affecte de très larges zones périmétrales ; il y a dégradation lente de tout l'ensemble, évolution des paysages, qui ne peuvent être sensibles d'une année à l'autre ; en quelque sorte la forêt se dissout presque invisiblement dans la savane », et page 7 : « En réalité, nous assistons à l'agonie d'une flore et à des stades du dessèchement et de la dégradation de l'Afrique tropicale. [...] En Afrique, tout le monde est arrivé à penser que les feux, la savane et les maigres peuplements forestiers constituaient un état d'équilibre qui existait depuis toujours ; certains phytogéographes qui n'ont pas encore saisi la genèse de ces formations disent de ces savanes boisées qu'elles constituent des formations "climatiques" [...]. Le paysage des savanes boisées, qui est le paysage typique de l'Afrique [au moins d'une très grande partie – J. G.], est artificiel, sauf dans les régions prédésertiques. » Toute cette argumentation est remarquablement développée dans l'ouvrage d'Aubréville, *Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale* [23] publié en 1949².

Tous les officiers des Eaux et Forêts coloniaux s'appuient sur ces dogmes de transformation anthropique de la forêt : passage à la forêt secondaire, savanisation et risque d'irréversibilité, pour essayer de mener, à l'opposé d'une opinion trop générale et contre les désirs de beaucoup d'administrateurs des colonies, une politique de conservation.

Mais, en même temps, ils sont conscients de l'intérêt, voire de la nécessité de tirer le meilleur parti des ressources forestières pour satisfaire les besoins des populations, alimenter les budgets des territoires et, si c'est possible, fournir des matières premières à la métropole (ou aux pays industrialisés). Il n'y a, à leurs yeux, pas de dilemme production-conservation car, si une forêt non exploitée ne produit pas de biens, elle assure d'autres services sur le plan climatique, hydrologique, etc. et, d'autre part, ils sont fondamentalement imprégnés d'une conception du long terme, ce qui s'exprime par les notions qui leur sont familières de patrimoine et de rendement soutenu, d'état d'équilibre entre l'accroissement biologique et le prélèvement par les hommes.

2. Une large partie de cet ouvrage s'appuierait sur les dépouillements, en particulier des données climatologiques, faits, sous la direction d'Aubréville, entre 1942 et 1944, par de jeunes forestiers prolongeant leur stage à Nogent-sur-Marne car dans l'impossibilité de rejoindre des postes d'affectation outre-mer.

1.2.2 DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ADMINISTRATION FORESTIÈRE

1.2.2.1 Entre les besoins locaux et les idées populaires (mais couramment admises même aux niveaux les plus élevés des gouvernements locaux) d'une part, et les dogmes forestiers d'autre part, c'est le rôle d'une organisation administrative un peu particulière : le service forestier, que d'être chargé de la gestion, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine forestier. Problème complexe : que faire ? La même année 1910, le professeur allemand Büsgen, qui a visité le Cameroun et le Togo, écrit [21, p. 264] : « *In Kamerun ist der Wald, wie früher wohl auch in Europa, noch der Feind menschlicher Entwicklung* » (Au Cameroun, la forêt, comme jadis aussi en Europe, est encore l'ennemie du développement humain). Et [22], en face de trois facteurs souvent liés : exploitation abusive, agriculture et incendie et, eu égard à l'intérêt économique et à l'action de régulation des précipitations atmosphériques et de retenue des eaux pluviales, le même professeur propose de prendre des lois d'interdiction et de retirer les forêts du domaine libre. Problème diversifié : rien de comparable entre la forêt dense humide gabonaise et les peuplements d'épineux du Ferlo sénégalais, voire entre le sud et le nord du Cameroun, entre l'est et le sud de Madagascar.

Heureusement, la « culture forestière » dicte la même vision : lutter contre l'irréversibilité, protéger du risque (risque de manque de bois, de sol, d'eau) et gérer sur le long terme. Ceci entraîne obligatoirement une surveillance au plus près du terrain, ce qui conduit à une mise en place de personnel avec une structure organisée et une hiérarchie, s'appuyant sur des règles, des textes, c'est-à-dire une législation ou réglementation *ad hoc*. Comme il y a lieu de gérer convenablement, c'est-à-dire de tirer le meilleur parti sans risque de dégradation, voire d'améliorer, placés devant la disproportion entre l'immensité des surfaces de forêts et de savanes boisées et les moyens en hommes et en argent possibles, les services forestiers sont contraints à concentrer l'essentiel de leurs actions sur un domaine restreint, qui devient alors le domaine forestier assuré de la permanence sur le long terme. Si le service forestier d'un territoire n'est pas directement l'émetteur de la politique et de la législation forestière, il en est le plus souvent l'inspirateur, l'initiateur, et toujours l'acteur essentiel. Au fur et à mesure que ses moyens augmentent, ses activités se multiplient et s'orientent progressivement de la protection à la gestion et à l'amélioration avec une recherche de techniques plus performantes. Toujours pris dans un compromis entre conservation et production – on dirait aujourd'hui entre écologie et économie –, les forestiers dégagent peu à peu des règles dépassant les dogmes originaux tant la technique est par elle-même « idéologisante ». Ils sortent du champ purement forestier pour de plus en plus s'intéresser aux vastes problèmes de la protection et de la gestion des ressources naturelles. L'étendue de ces dernières étant le reflet sur l'ensemble des milieux, d'une société, voire d'une civilisation, avec sa culture et son économie, il est logique que l'attention qu'y portent les gouvernements et les services forestiers évolue avec le temps.

1.2.2.2 À l'occasion de la présentation à la Chambre du projet de Code forestier en 1827, Jean-Baptiste Gay, comte de Martignac, ministre des Finances proclame :

« La conservation des forêts est un des premiers intérêts de la société, et par conséquent l'un des premiers devoirs des gouvernements. Tous les besoins de la vie se lient à cette conservation [...]. Ce n'est pas seulement par les richesses qu'elle offre l'exploitation des forêts sagement combinée qu'il faut juger de leur utilité. Leur existence même est un bienfait inappréciable pour les pays qui les possèdent. » Si les forestiers en sont bien persuadés, ce n'est pas toujours le cas des responsables politiques ; des idées générales fausses, mais qui, à force d'être ressassées, passent pour des évidences, pour autant de vérités fondées, sont l'objet de longs combats pour l'éducation des hautes autorités comme des populations. Alors que le « pape » forestier André Aubréville déclare en 1949 [23, p. 16] : « Les transformations ne peuvent être que l'effet de la rupture d'anciens équilibres milieu-formation et simultanément de la marche vers de nouvelles harmonies écologiques », en dénonçant vigoureusement les dévastations anthropiques inconsidérées, un observateur non engagé, l'Américaine Sherry Olson, décrit bien en 1984 la situation qui perdure à Madagascar [24, p. 182] : « *The conflict between demands for production from the colony and demands for conservation and reforestation created a complex of ambivalence for professional forestry [...]. The result of the persistent conflict has been an apparently erratic deforestation. A transfer, for example, of a local governor or forestry agent signaled an opportunity for "disorder". Political rebellion and ethnic resistance have been repeatedly expressed by burning.* »

Peu à peu sont démantelées les idées fausses, mais populaires dans les milieux coloniaux, telles que :

- la luxuriance de la végétation est une indication de la fertilité intrinsèque du sol ;
- la forêt tropicale dense continuera indéfiniment à fournir de nouvelles terres à la colonisation ;
- les forêts de la région équatoriale contiennent de vastes stocks de bois de taille immense et de valeur incalculable.

Ces mirages agronomiques et économiques disparus, ce n'est que plus récemment, postérieurement à la période en examen, que surgiront de nouveaux mythes du type : la culture itinérante et la pression de la population ne sont pas les causes profondes de la déforestation, les habitants de la forêt ont une connaissance intime de sa composition et de son fonctionnement, donc une compétence innée pour la gérer. Pourtant, l'évolution des forêts, avant et pendant la phase de colonisation, dément assez largement ces nouveaux mythes.

1.2.2.3 Les relations entre les hommes et le milieu naturel sont complexes. Ce dernier peut exercer une influence sur l'existence même et les conditions de développement d'une population de bien des façons :

- sur la biologie des hommes ;
- sur les moyens de satisfaire leurs besoins alimentaires ;
- sur leurs possibilités d'action, en particulier d'exploitation et de transformation du milieu.

Le milieu naturel en particulier, par ses constituants physiques et biologiques et leurs interrelations, influe sur la densité de population et le niveau de vie en

fonction des techniques connues et utilisées. Et les migrations de population altèrent, au point d'arrivée comme au point de départ, la complexité environnementale en modifiant les relations homme-nature. Ces rapports des sociétés avec les espaces qu'elles occupent sont multiples et divers et, déjà en 1906, sur le problème du déboisement-reboisement en Afrique, J. Dybowski écrivait [26, p. 449] : « Il ne peut, pour toutes les régions africaines, y avoir une solution unique. La configuration des pays, l'abondance plus ou moins grande de l'eau, l'état plus ou moins complet de déboisement, enfin la densité variable de la population sont autant de causes qui pourront faire admettre des moyens divers qu'il conviendra d'adopter. »

Cependant, à travers toutes les colonies françaises, comme d'ailleurs dans l'ensemble du monde tropical, trois thèmes majeurs relatifs à la forêt ont traversé la politique et l'action forestières. Ce sont :

- a) l'influence de la forêt sur le climat, et en particulier sur les eaux ;
- b) la forêt et la fertilité des sols ;
- c) les richesses des forêts en bois et produits non ligneux.

Ces trois thèmes, et les attitudes à leur égard, ont évolué au cours de la période de colonisation (et aussi ensuite jusqu'à nos jours) et ils ont été l'occasion de bien des discussions et de prises de position assimilables à des pétitions de principe. L'expression de L.S. Hamilton [29, p. 123], émise en 1983 et reprise en 1991 (relative à l'effet des forêts tropicales sur le fonctionnement des bassins versants), s'applique bien à cette occasion : « *The four Ms (myth, misinterpretation, misinformation and misunderstanding)*. » En effet pour ces trois thèmes, leur valeur mythique, les défauts d'interprétation et d'information, et l'incompréhension qui en résulte, ont longtemps altéré les jugements. Il ne s'agit pas dans cette approche historique de juger de ces thèmes, de ces dogmes, mais de les mettre en perspective. Pour la commodité de l'exposé, chacun des trois sera utilisé comme point d'ancrage pour présenter certaines « doctrines » ou controverses ayant mobilisé les opinions coloniales, et pas seulement forestières.

BIBLIOGRAPHIE

1. BOURG (D.), 1996. – Le Débat sur la gestion durable et les grands courants de la pensée écologiste. – *Revue forestière française*, vol. XLVIII, n° spécial "La Gestion durable des forêts tempérées", pp. 31-42.
2. GIRARDET (Raoul), 1972. – L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962. – Paris : La Table Ronde. – 506 p.
3. BOUCHE (Denise), 1991. – Histoire de la colonisation française. – Paris : Fayard. – 2 tomes : 1114 p., 607 p.
4. MEYER (J.-L.), TARRADE (J.), REY-GOLDZEIGUER (A.), THOBIE (J.), MEYNIER (G.), COQUERY-VIDROVITCH (C.), AGERON (C.-R.), 1990 et 1991. – Histoire de la France coloniale. – Paris : A. Colin. – 2 tomes : 846 p., 654 p.
5. REGNAULT (D' Félix), 1904. – Déboisement et décadence. – Paris : A. Vigot. – 16 p.

6. AUBRÉVILLE (André), 1947. – Les bois, richesse permanente de la Côte d'Ivoire et du Cameroun. Vers la transformation graduelle de la forêt de la côte française du golfe de Guinée. *In* : Richesses et misères des forêts de l'Afrique noire française. – Paris : Imp. J. Jouve et Cie. – Publié en 1948, pp. 165-192.
7. LECOINTE (R.-H.), 1937. – La Végétation et son rôle dans la protection de la nature en Afrique. – *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 47^e année, pp. 303-307, 371-376, 476-479, 579-584.
8. CHEVALIER (Auguste), 1908. – Les forêts de la Côte d'Ivoire. – *L'Agriculture pratique des Pays chauds*, vol. VIII, n° 1, pp. 355-363 et 507-514 et vol. VIII, n° 2, pp. 61-75 et 138-143.
9. GAUTIER (E.-F.), 1902. – Madagascar, essai de géographie physique. – Paris : A. Challamel. – 432 p.
10. LETOUZEY (René), 1957. – La Forêt à *Lophira alata* Banks de la zone littorale camerounaise. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 53, pp. 9-20.
11. LETOUZEY (René), 1960. – La Forêt à *Lophira alata* du littoral camerounais. Hypothèses sur ses origines possibles. – *Bulletin Institut Études Centrafricaines*, Brazzaville, nouvelle série, n° 19-20, pp. 219-240.
12. AUBRÉVILLE (André), 1948. – La Forêt d'Okoumé, richesse permanente du Gabon. Vers l'évolution dirigée de la forêt gabonaise. – *Bulletin Scientifique*, n° 2, Direction de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts du ministère de la France d'outre-mer, mai 1948, pp. 67-80 repris dans A.A. Richesses et misères des forêts de l'Afrique noire française (*cf.* [6]).
13. CHEVALIER (Auguste), 1948. – L'Origine de la forêt de la Côte d'Ivoire. – *Comptes rendus sommaire des séances de la Société de biogéographie*, t. 25, n° 214, pp. 39-40.
14. VANSINA (Jan), 1979. – Finding food and the history of precolonial Equatorial Africa : a plea. – *African Economic history*, n° 7, Spring 1979, pp. 9-20.
15. VANSINA (Jan), 1985. – L'Homme, les forêts et le passé en Afrique. – *Annales ESC*, n° 6, novembre-décembre 1985, pp. 1307-1334.
16. VANSINA (Jan), 1990. – Paths in the rain forest. Toward a history of political tradition in Equatorial Africa. – London : James Currey and Madison, University of Wisconsin. – XX + 428 p.
17. MARTINEAU (M.), 1931. – Protection de la forêt en Côte d'Ivoire. – Paris : Congrès international pour la protection de la nature. – pp. 247-252.
18. ROUSSEAU (Jacques Armand), 1933. – Missions d'études forestières dans la région du Nord-Cameroun. – *Bulletin Agence Générale des Colonies*, n° 235, 60 p. (exemplaire dactylographié du rapport de mission, Bibliothèque AgroParisTech Nancy, 1931).
19. BÉGUÉ (Louis), 1937. – Contribution à l'étude de la végétation forestière de la haute Côte d'Ivoire. – *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, série B, n° 4, 127 p.
20. AUBRÉVILLE (André), 1947. – The Disappearance of the tropical forests in Africa (La Mort des forêts de l'Afrique tropicale). – *Unasylva*, vol. 1, n° 1, pp. 5-12.
21. BÜSGEN (M.), 1910. – Der Kameruner Küstenwald. – *Zeitschrift für Forst- und Jagdwesen*, XLII, pp. 264-283.
22. BÜSGEN (M.) 1910. – Waldschutz in der tropischen Kolonien. – *L'Agronomie tropicale*, II, n° 11 et n° 12, pp. 384-388 et 395-400. (Communication I.7.2. au I^{er} Congrès international d'agriculture tropicale. Bruxelles 1910 tome I.)
23. AUBRÉVILLE (André), 1949. – Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale. – Paris : Société d'édition géographiques, maritimes et coloniales. – 351 p.
24. OLSON (Sherry H.), 1984. – The robe of the ancestors : forests in the history of Madagascar. – *Journal of Forest History*, 28 (4), pp. 174-186.
25. LAVAUDEN (Louis), 1934. – La Forêt équatoriale africaine. Son passé, son présent, son avenir. – *Actes et Comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, X, n° 114, décembre 1934, et 115, janvier 1935, pp. 219-222 et pp. 1-8. – *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 135^e année, n° 1, janvier 1936, pp. 34-48 (communication à l'assemblée générale du Comité national des bois coloniaux du 4 juillet 1934).
26. DYBOWSKI (J.), 1906. – Rapport préliminaire à M. le Ministre des Colonies sur le reboisement en Afrique Occidentale. – *L'Agriculture pratique des pays chauds*, 6^e année, n° 45, décembre 1906, pp. 445-450.

27. FOURY (Paul), 1937. – Indications données par l'état actuel de la végétation sur la répartition ancienne des groupements humains. – *Bulletin Société des Études Camerounaise*, 2 juillet, pp. 7-13.
28. LAVAUDEN (Louis), 1930. – Le Problème forestier colonial. – *Revue des Eaux et Forêts*, vol. 68, pp. 1-15, 87-100, 179-190.
29. HAMILTON (L.S.), KING (Peter N.), 1983. – Tropical forested watersheds. Hydrologic and soils responses to major uses and conversions. – Boulder, Colorado : Westview Press. – 168 p.